

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
26/07/94

Origine :
DGR

MMES ET MM les Directeurs

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

. des Générales de Sécurité Sociale

. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

(pour attribution)

MMES ET MM les Médecins Conseils Régionaux

(pour information)

Réf. :

DGR n° 61/94

Plan de classement :

21	260				
----	-----	--	--	--	--

Objet :

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE "DECLARATION DE MALADIE
PROFESSIONNELLE" (ERRATUM)

Pièces jointes :

0	2
---	---

Liens :

Mod.circ DGR 49/94

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

REGL/M.J BATTAIS - M. TEILLEUX - A. GIRARD

Téléphone :

42 79 34 39 42 79 35 64 42 79 35 91

**Direction
de la Gestion du Risque**

26/07/94

MMES ET MM les Directeurs

Origine :
DGR

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

. des Caisses Générales de Sécurité Sociale

. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

(pour attribution)

MMES et MM les Médecins Conseils Régionaux

(pour information)

N/Réf. : DGR n° 61/94

Objet : Mise en oeuvre du nouveau modèle de "déclaration de maladie professionnelle". ERRATUM

Suite à une erreur, il convient de lire :

- au paragraphe **1. PRESENTATION**, 1er alinéa :

Ce nouveau formulaire "**5 volets**" au lieu de **4**.

- au paragraphe **2. CIRCUIT**, 1er alinéa :

Les "**quatre**" premiers feuillets au lieu de **trois**.

La victime conserve le "**5ème volet**" au lieu de : **4ème volet**.

Le Directeur Adjoint
de la Gestion du Risque

Sylvie LEPEU

P.J. Maquette et fiche signalétique modifiées non intégrées dans la base.